

Décision n°0716 du 11 octobre 2024 portant nomination des membres de la commission consultative paritaire centrale n°3 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, compétente à l'égard des personnels d'inspection et des personnels de direction des établissements d'enseignement

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
A L'ETRANGER,**

Vu le code de l'éducation, notamment son article D.452-10 ;
Vu le décret du 26 juillet 2023 portant nomination de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger – Mme SCHERER-EFFOSSE (Claudia) ;
Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2022 relatif aux commissions consultatives centrales et locales à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et notamment ses articles 2 et 5 ;
Vu le procès-verbal du 8 décembre 2022 de proclamation des résultats de la consultation des personnels du 1^{er} au 8 décembre 2022 en vue de déterminer les organisations syndicales appelées à être représentées à la commission consultative paritaire centrale n°3 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Décide :

Article 1

La commission consultative paritaire centrale n°3 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, compétente à l'égard des personnels d'inspection et des personnels de direction des établissements d'enseignement, est composée ainsi qu'il suit :

Cinq représentants de l'administration :

Titulaires : Mme SCHERER-EFFOSSE Claudia, présidente
M. Bernard PUJOL, directeur des ressources humaines
Mme Rozenn LE GUENNEC, directrice de l'enseignement, de l'orientation et de la formation
M. Bruno VALERY, directeur du développement et de l'accompagnement du réseau
M. Max VASSEUR, chef du secteur Maghreb-Péninsule Ibérique

Suppléants : M. Jean-Paul NEGREL, directeur général adjoint
Mme Virginie CHUPIN, directrice des ressources humaines adjointe
Mme Magali FERRIER, cheffe du bureau conseil, appui et dialogue social
Mme Fabienne CHARTIER, cheffe du bureau du recrutement, des voyages et des missions (DRH)
M. Florent GAYET, directeur adjoint du développement et de l'accompagnement du réseau

Cinq représentants du personnel :

Pour le SNPDEN-UNSA :

Titulaires : M. Jean DAYET
M. Bertrand DESHAYS
Mme Laurence COLIN
Mme Carine COURANT
Mme Cristina LABADIE

Suppléants : M. Olivier SELLIER
Mme Anne LESAGE
M. Lilian FILIPOZZI
Mme Sylvie DISPA
M. Reinald LORIDAN

Article 2

La présente décision abroge la décision n°0002 du 3 janvier 2024 portant nomination des membres de la commission consultative paritaire centrale n°3 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, compétente à l'égard des personnels d'inspection et des personnels de direction des établissements d'enseignement.

Article 3

La Directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site de l'Agence.

Fait à Paris, le 11 octobre 2024

La Directrice générale,



Claudia SCHERER-EFFOSSE